



Les Lieux de vie et d'accueil (LVA). Interroger les marges de l'accueil en protection de l'enfance

Association de promotion des expérimentations sociales

Recherche soutenue par :

L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) - Appel d'offres ouvert 2018

La Fédération nationale des lieux de vie et d'accueil FNVL

Les départements de la **Gironde** et de la **Loire-Atlantique**

SYNTHÈSE
du rapport final
31 mars 2020

ÉQUIPE

Céline Jung, sociologue, responsable scientifique,
Melaine Cervera, socio-économiste,
David Mahut, sociologue,
Florence Tardif-Bourgoin, docteure en sciences de l'éducation,
Yana Zdravkova, sociologue.

Contact

Céline JUNG
celinelorientejung@gmail.com
06 23 85 10 06

Contexte de la recherche

Cette enquête sur les lieux de vie et d'accueil (LVA) est partie d'un postulat : les LVA constituent une forme marginale d'accueil pour des enfants qui ne trouvent pas de place dans les autres réponses de protection de l'enfance. Les LVA, unités éducatives atypiques, à mi-chemin entre l'accueil en famille et l'accueil en établissement, connaissent un regain d'intérêt dans un contexte qui cherche à réduire « l'institutionnalisation » des réponses pour une approche plus humaine, valorisant davantage la dimension affective. Entre 2008 et 2012, le nombre de LVA est de fait passé de 384 à 451 selon la DREES¹, et les acteurs concernés se disent de plus en plus sollicités par les départements sans pouvoir répondre à la demande. Qu'en est-il de cette marginalité des LVA en voie d'acceptation sociale par le cadre dominant de la protection de l'enfance ?

Cette recherche, en partenariat avec la Fédération nationale des lieux de vie et d'accueil (FNLV), soutenue par l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) et deux départements (Gironde et Loire-Atlantique), vise à documenter ce qui se passe concrètement dans ces LVA. Nous avons sélectionné six LVA aux différences marquées en termes de statuts et organisations (de l'association à la Société à responsabilité limitée (SARL) en passant par des travailleurs indépendants), projets (du plus généraliste au plus spécialisé), et de trajectoires des « permanents » (issus de l'éducation spécialisée ou non, notamment) et situés sur différentes zones géographiques. Notre échantillon donne à voir un éventail de postures et pratiques, présentant une certaine diversité sans prétendre à l'exhaustivité. En passant par les coulisses de ces lieux, nous pouvons interroger les marges de l'accueil en protection de l'enfance.

Méthode

Notre démarche méthodologique a procédé de plusieurs mouvements inductifs et abductifs autour d'une approche d'abord ethnographique, choisie pour comprendre l'action en train de se faire, au quotidien. Six LVA ont accepté la présence prolongée d'un chercheur sur le lieu, c'est-à-dire aussi chez eux, puisque nous avons séjourné trois fois une semaine dans chacun d'entre eux, y compris sur des périodes de vacances ou de week-end. Notre hypothèse structurante s'est dessinée progressivement au cours du recueil de données, à partir des observations prolongées sur le terrain et des entretiens semi-directifs menés auprès de plusieurs adultes permanents et des jeunes accueillis. Le croisement des regards et des expériences vécues par quatre chercheurs sur le terrain s'est articulé avec des entretiens d'explicitation (EDE) menés par un cinquième chercheur traversant l'ensemble des six LVA de l'enquête. Ces analyses croisées ont permis de poser l'hypothèse structurante de cette enquête.

Nous sommes partis du constat, à contre-courant des discours des acteurs, d'une professionnalisation des permanents des LVA, quel que soit le modèle de LVA rencontré. D'abord parce que les LVA reposent forcément sur un modèle socio-économique. Ensuite parce que l'activité de permanent se pratique à temps plein et donne lieu à un revenu, le plus souvent sous la forme d'un salaire. Ensuite, parce que cette activité d'accueil par la quotidienneté n'a rien de naturel. Elle est bel et bien construite par les permanents en fonction d'une visée transformative, ou au moins adaptative, vis-à-vis des enfants en difficulté qu'ils accueillent d'une part, et vis-à-vis des cadres institutionnels

¹ Enquêtes Établissements Sociaux (ES) de 2012 et 2014 (portant respectivement sur les données 2008 et 2012), DREES. En attente des résultats de l'enquête ES 2017.

d'autre part. Cette professionnalité s'illustre dans une posture réflexive et créative, qui tire les permanents de LVA vers une logique de développement perpétuel. Les nouveaux projets s'accompagnent de transformations d'ampleur variable parmi les LVA. De ce fait, leur professionnalité s'inscrit dans des cadres différenciés, conduisant à l'hypothèse d'une dissociation entre un « éducateur entrepreneur », autrement dit un individu créant un LVA dans le but d'accueillir des enfants pour participer personnellement à leur éducation, dont l'activité d'accueil relève plutôt d'un ethos professionnel familial, et une « entreprise éducative », un collectif créé pour accueillir des enfants à besoin éducatif et aux pratiques relevant davantage d'un ethos professionnel institutionnel.

Principaux résultats

Notre analyse montre les LVA, initiatives en premier lieu portées à titre privé, sous la forme d'une conjonction d'activités économiques à finalité sociale, de modalités organisationnelles spécifiques au service du projet, et de rapport à l'action publique. Elle amène finalement à lire la tension repérée entre « l'éducateur entrepreneur » et « l'entreprise éducative » sous le signe du *continuum*. Nous avons proposé de regarder l'activité des LVA sous l'angle de l'entrepreneuriat solidaire, processus qui part de l'individu engagé vers une finalité sociale qui ne se réalise que par le collectif, celui-ci pouvant être formellement constitué en entreprise.

Les porteurs et développeurs de LVA sont mus par un principe de réciprocité, dans le sens où leurs aspirations concernent un service d'intérêt collectif et public, et non le gain recherché dans les dynamiques habituelles propres à l'entrepreneuriat. Notre enquête ne reflète pas un risque de marchandisation de la protection de l'enfance, mais des entrepreneurs alternatifs guidés par un intérêt dont la satisfaction dépasse le cadre strictement individuel tout en l'intégrant. Le développement, à l'œuvre dans chaque LVA, vise à trouver de nouvelles réponses adaptées aux besoins des enfants accueillis tout en se réalisant soi à travers les pratiques de l'accueil. En somme, ce développement vise autant le projet d'accueil que le projet de vie, ce qui est là la spécificité des LVA. Ce développement spatial et salarial peut les faire passer de l'échelle de « l'éducateur entrepreneur » à celle de « l'entreprise éducative », selon les temporalités et l'histoire de chaque lieu. Suivant la combinaison des multiples dimensions (entrepreneuriale, professionnelle, familiale et militante), les LVA développent un ethos professionnel plus familial ou plus institutionnel. La séparation, qu'elle soit réelle ou symbolique, de la sphère du travail et de la sphère privée domestique, est un élément de nature à accentuer une vision plus institutionnelle de l'accueil en LVA. Les LVA mettent néanmoins chaque fois en jeu des pratiques singulières d'action alliant « souci de soi » et « souci des autres ».

L'étude des trajectoires institutionnelles des enfants que nous avons rencontrés sur nos six lieux d'investigation, montre que la plupart d'entre eux ont connu des parcours de placement marqués par de nombreuses ruptures. Protégés de leur famille, les enfants vivent, avant leur arrivée au LVA, au risque de l'institution. L'errance, caractérisée par les ruptures d'hébergement répétées qui sont autant d'impossibilités d'éprouver l'accueil et de tisser des liens soutenant et durables, est une première forme de maltraitance extra-familiale que connaissent les enfants rencontrés en LVA. Pour d'autres, s'y ajoutent des maltraitances morales, voire physiques. Eux-mêmes mettent en actes de la violence. Une autre forme de maltraitance plus insidieuse est l'incorporation de leur responsabilité dans le déroulé de leur trajectoire. Les parcours heurtés conduisent aussi à leur mise à distance de l'école. L'institution, de protection de l'enfance ou scolaire, fabrique des carrières d'enfant déviantes : leur métier d'enfant, acteur de sa socialisation, se déroule dans la marge des carrières des autres enfants

du même âge. Les trajectoires des enfants accueillis en LVA laissent voir une impossible place pour eux : ni chez eux, ni à l'école, ni en famille d'accueil, ni en « foyer ». Elles démontrent la construction sociale d'une « incasabilité » mise en question au début de l'enquête. Pour la plupart des enfants, l'arrivée dans le LVA stoppe ou freine la succession de ruptures en protection de l'enfance et leur permet de réintégrer les calendriers et les territoires de l'enfance. En cela, les LVA constituent une réponse d'accueil durable pour des enfants protégés.

Conclusion

Cette recherche démontre combien les LVA ont une identité singulière dans l'articulation du privé et du public. Il est moins question d'être en dehors ou contre le système, comme s'en revendiquaient les fondateurs, que sur ses bordures intérieures. Les LVA ne sont pas en dehors du système, mais s'inscrivent dans ses espaces interstitiels. À cette place, ils questionnent l'écosystème avec lequel ils sont en relation pour fonctionner. En étant ni une famille d'accueil, ni un établissement, en intriquant réalisation de soi et poursuite d'une mission sociale, ils relient plusieurs formes d'action socio-éducative tout en en marquant les différences. Le principe d'autonomie vis-à-vis des instances tutélaires est un trait saillant de tous les LVA enquêtés. Être maître de son projet, l'écrire, choisir comment et avec qui travailler – adultes comme enfants – font partie des enjeux au cœur de l'autonomie revendiquée.

L'identité des LVA repose aussi sur le mélange des relations affectives et de travail, non seulement en travaillant chez soi et avec ses proches, ou avec des « semblables » professionnels, mais aussi en s'autorisant la relation affective avec les enfants accueillis. S'ils réussissent à stabiliser l'accueil pour des enfants qui ne trouvent pas leur place ailleurs, c'est aussi qu'ils fonctionnent sur des modes électifs que ne peut se permettre l'institution. Les réflexions qui animent le groupe des LVA de l'intérieur visent aussi à asseoir leur position dans ce système. En se redessinant à nouveau frais, ils participent de la redéfinition de l'action institutionnelle. La pérennité de leur relative marginalité, qui repose sur une autonomie puisque leur projet est autant professionnel que privé et personnel, est sans doute plus utile à la protection de l'enfance comme système qu'il n'y paraît. Outre qu'elle permet à ces acteurs, souvent issus de la société civile, de faire preuve de capacités d'expérimentation dans leurs réponses aux besoins des enfants, elle leur permet aussi de tenir une fonction de « marginal sécant » : celle d'un « acteur qui est partie prenante dans plusieurs systèmes d'action en relation les uns avec les autres et qui peut, de ce fait, jouer un rôle indispensable d'intermédiaire et d'interprète entre des logiques d'action différentes, voire contradictoires »². Les expériences des LVA sont ainsi les interfaces qui permettent de jouer sur les différents espaces institutionnels, pouvant conduire, au gré du déplacement des problèmes publics, à plusieurs enseignements pour la protection de l'enfance.

² CROZIER M., FRIEDBERG E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Éditions du Seuil, p. 86.